

la lettre santé!

SSIAD

Angélique Bourdet prend la direction du Service de Soins Infirmiers À Domicile



Infirmière de formation, Angélique Bourdet n'en est pas à sa première expérience professionnelle. Après avoir exercé en soins généraux à l'hôpital et à domicile et développé d'autres compétences comme la coordination de parcours de soin, la gestion de projet de prévention et le

management, elle vient de prendre la direction du SSIAD de Sainte-Geneviève-des-Bois. Aujourd'hui tournée vers des missions d'organisation et de management, son parcours lui permet d'en maîtriser les enjeux et de dialoguer aisément avec les professionnelles qu'elle encadre. Une polyvalence qu'elle revendique volontiers, se décrivant elle-même comme une professionnelle "multi-facettes".



En poste depuis le 1^{er} juin, cette nouvelle directrice a déjà des objectifs en tête bien précis. Pour cela, elle peut compter sur son équipe, composée d'une quinzaine d'aides-soignantes, de quatre infirmières, d'une infirmière coordinatrice et d'une assistante. Angélique Bourdet le dit : « j'ai la chance d'avoir une équipe engagée, solidaire, et très mature car bien consciente des enjeux ».

Une de ses priorités est de renforcer la prévention, un enjeu qu'elle juge essentiel tant à l'échelle locale que nationale. Prévention de l'hygiène dentaire chez les seniors, sensibilisation aux risques liés aux fortes chaleurs... autant d'actions déjà menées par

les infirmiers mais qu'elle souhaite formaliser. « Dans le langage infirmier, tout ce qui n'est pas écrit n'est pas fait », souligne-t-elle.

Son objectif est donc de mieux structurer et tracer ces démarches afin de leur donner toute la place qu'elles méritent dans l'accompagnement des patients et de valoriser également le rôle propre des infirmiers. Une action de terrain qui prend tout son sens au regard de l'offre d'accompagnement déployée par le SSIAD qui offre un véritable accompagnement au quotidien sur les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Morsang-sur-Orge et Fleury-Mérogis.

Concrètement, cela implique le

suivi des patients avec pathologies chroniques, comme le diabète ou encore l'hypertension, mais également la préparation des piluliers, l'aide à la toilette, l'administration d'insuline ou encore le changement des pansements.

Pour bénéficier du SSIAD, il faut être âgé de 60 ans ou plus, présenter un problème de dépendance/une perte d'autonomie précisée impérativement par avis médical avec une ordonnance, disposer d'une attestation de carte vitale et d'une carte d'identité pour constituer le dossier. Une fois le dossier validé par la Sécurité sociale, tous les frais sont pris en charge.

Contact : 01 69 51 10 11



LE CMPP

Un acteur essentiel pour la santé mentale des jeunes

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) accompagne les enfants et les adolescents de 0 à 20 ans confrontés à des difficultés psychologiques, des troubles du développement, des apprentissages ou du comportement. Grâce à une prise en charge pluridisciplinaire et entièrement financée par l'Assurance Maladie, il constitue une ressource précieuse pour les familles du territoire.

Dans un contexte où les problématiques de santé mentale chez les jeunes sont en forte progression, le rôle du CMPP est plus important que jamais. Anxiété, mal-être, troubles des apprentissages, difficultés relationnelles ou comportementales : les besoins augmentent et les demandes d'accompagnement sont de plus en plus nombreuses. Une situation observée partout en France, qui met sous tension l'ensemble du secteur de la pédopsychiatrie et des soins psychologiques.

Face à cette réalité, la Ville poursuit ses efforts pour améliorer l'accès aux soins et réduire les délais d'attente. Toutefois, ces démarches se heurtent toujours à des difficultés nationales de recrutement qui touchent l'ensemble des métiers de la santé mentale. Malgré ces contraintes, la Ville reste pleinement mobilisée pour maintenir une offre de soins de qualité et répondre au mieux aux besoins croissants des enfants, des adolescents et de leurs familles.

Plusieurs recrutements de professionnels ont été réalisés ces dernières années afin de renforcer les équipes du CMPP et d'augmenter la capacité d'accueil et le nombre de créneaux de consultations :

5 742 actes ont été réalisés en 2025 contre 4289 en 2024 et 3713 en 2023. Parce qu'une prise en charge précoce peut éviter l'aggravation des difficultés et favoriser l'épanouissement des jeunes, le CMPP demeure un outil de service public indispensable au bien-être et à l'avenir des nouvelles générations.

Contact : CMPP Henri-Wallon, 01 60 16 54 02
CMPP Antenne Saint-Hubert 01 60 16 54 02

OCTOBRE ROSE : SAVE THE DATE

La marche et la course rose reviennent dimanche 11 octobre !

Le mois d'octobre sera une nouvelle fois marqué par la mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein. Rendez-vous le dimanche 11 octobre 2026 pour le retour de la marche et course rose, organisée par la Ville, un événement incontournable, qui se réinvente cette année dans une toute nouvelle formule.

Cette année, un parcours vous sera proposé avec un seul départ et un tarif unique de 5 €. Bien sûr, vous aurez toujours le choix entre course et marche ! **Les inscriptions se feront du 5 au 8 octobre et la distribution des dossards se déroulera au même moment.** Préparez dès maintenant votre plus beau t-shirt rose et réservez votre dimanche.



DON DU SANG

En rouge pour la vie !



La mairie s'est illuminée de rouge le 14 juin dernier à l'occasion de la Journée mondiale du don du sang. Un symbole fort qui accompagne la distinction "Ville Donneur Or" décernée à la commune, récompensant son engagement exemplaire en faveur du don du sang et de la mobilisation citoyenne. Une reconnaissance qui honore l'ensemble des acteurs et bénévoles engagés pour cette cause essentielle.